

L'AMDH, contre la migration discriminatoire

Le 07 octobre a été déclaré par plusieurs mouvements alter mondialistes journée internationale de mobilisation pour les droits des personnes migrantes. Pour marquer l'événement, l'AMDH (Association Mauritanienne pour les Droits de l'Homme) a tenu un point de presse le même jour à Nouakchott

Le 29 septembre 2005, un demi-millier de subsahariens, candidats à l'immigration clandestine, prennent d'assaut le grillage métallique, haut de six mètres, qui séparent le Maroc de Ceuta, une enclave espagnole. Bilan : cinq morts et plusieurs blessés. C'est en référence à ce drame que le Forum Social Polycentrique de Bamako, le Forum Social Européen d'Athènes, le Forum Social Mondial de Madrid sur les Migrations et la Conférence Non gouvernementale euro africaine de Rabat ont choisi de faire du 07 octobre une journée de mobilisation pour les droits des personnes migrantes.

L'Association Mauritanienne pour la Défense des Droits de l'Homme (AMDH), affiliée à la FIDH, plaide pour un traitement humain des questions liées aux flux migratoires. Les organisations de défense des droits de l'Homme estiment que les mesures visant à lutter contre l'immigration portent atteintes aux droits fondamentaux, notamment à la liberté de circulation. Dans le communiqué de presse de l'AMDH rendu public, le 07 octobre, journée internationale de mobilisation pour les droits des personnes migrantes, il est écrit que " les restrictions actuelles à la liberté de circulation portent principalement atteinte aux droits des plus pauvres ainsi que des victimes de violations graves des droits humains et de persécution." Pour l'AMDH, l'entêtement de certains Etats à adopter des lois restrictives à la liberté de circulation, favorisent la montée de mouvements extrémistes.

L'AMDH s'élève également contre les notions d'immigration sélective ou " choisie ", " la liberté de circulation et le droit de s'établir dans le pays de son choix



Me Fatimata M'baye

étant des droits universels non dérogeables." Cette immigration sélective favorise " la fuite des cerveaux qui constituent un frein au développement des Etats du Sud. "

L'intérêt que porte l'AMDH aux respects des droits des personnes migrantes s'explique par le statut de pays de transit de la Mauritanie. Depuis 2006, elle est devenue le point de passage de milliers de subsahariens à destination de l'Europe. C'est

l'Espagne en particulier qui a signé avec elle un traité pour l'ouverture d'un centre de rétention à Nouadhibou. Selon la Présidente de l'AMDH, Me Fatimata M'baye, la Mauritanie ne doit pas être victime de ces flux migratoires et la solution est le rapatriement direct des candidats à l'immigration clandestine vers leurs pays d'origine.

L'AMDH demande à, l'Union européenne et au gouvernement des Etats occidentaux de mettre

700 immigrés internés en septembre à Nouadhibou

La casse-tête de l'immigration clandestine bouleverse les prévisions. Les dernières statistiques font état, rien que pour les premiers jours du mois de septembre, de 700 immigrés clandestins qui ont terminé leur aventure entre les quatre murs du centre d'accueil de Nouadhibou. Depuis sa mise en place en mars dernier, ce centre a accueilli plus de quatre mille immigrés avant leur renvoi vers leurs pays d'origine. Il s'agissait essentiellement de sénégalais et de maliens, candidats pour l'exil illégal en Europe.

Les autorités espagnoles et mauritaniennes essayent de contenir la marée humaine qui

se déverse sur les Iles Canaries.

A noter qu'en juillet s'est tenue à Rabat la plus grande rencontre sur le sujet de l'immigration. Cette rencontre a été sanctionnée par une déclaration et l'adoption d'un plan d'action euro-africain pour la lutte contre le phénomène migratoire illégal.

Il est bien évident, à la lumière des efforts fournis par les Etats, que pour notre pays en tout cas, le refoulement des candidats à l'immigration clandestine est un perpétuel recommencement. La témérité des immigrés est encore plus prononcée que leur hantise de regagner l'autre rive.

JD

pourquoi, selon l'AMDH, la Mauritanie subit " d'énormes pressions des Etats de l'Union européenne en général et de

fin à l'idéologie sécuritaire et répressive qui oriente aujourd'hui leur politique de migration discriminatoire visant certaines popu-

lations tels que les Maghrébins, les Africains, les latinos et quelques pays de l'Est.

Pour un traitement des questions migratoires conforme aux droits humains, l'AMDH propose : l'annulation des accords de réadmission des personnes expulsées, la fermeture de tous les camps de rétention, l'application complète de tous les instruments de protection internati-

Secrétariat Exécutif pour la Lutte contre le SIDA (SE)

Le dépistage est volontaire
Le test de dépistage du SIDA est fait dans les lieux suivants :
" Au centre de santé de Nouadhibou
" Au centre de santé de Nouadhibou
" Au centre de santé de Nouadhibou
" Au centre de santé de Nouadhibou
" Et à Nouakchott dans les centres de santé :
" A l'unité de dépistage et de Recherche en Santé Publique d'Hygiène ou CNH)
" Au centre de traitement de l' sida au niveau de l'hôpital SIDA
" Au niveau du centre de recherche sanguine (CNTS) situé à Nouadhibou
SABAH
Les partenaires sexuels à risque de votre risque d'infection

Nouakchott - SAM

Mes

Le succès scolaire de votre enfant au bord à

Donnez-lui toutes les chances de réussir en faisant vérifier son état de santé par un médecin op

Au moins 5.544 immigrés morts aux frontières de l'Europe